

***DELIBERATION N°1 – Fin du marché ONF Energie Fourniture de plaquettes Chaufferie de Scey***

Après que le Président ait précisé qu'un nouveau marché de fournitures de plaquettes a été signé le 16 décembre 2019 avec la Sté GIRARD BOIS pour permettre d'obtenir des plaquettes de meilleure qualité pour la chaufferie de Scey-sur-Saône, et que la Sté ONF Energie, titulaire du marché précédent n'a pas souhaité continuer ses relations contractuelles, le Conseil d'exploitation de la Régie des EnR propose de mettre fin au marché d'ONF Energie sans préjudice et l'autorise à signer tout document correspondant.

**BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 2 MARS 2020**

***DELIBERATION N°1 - Programmation travaux 2020***

Le Bureau syndical valide les deuxièmes listes de travaux 2020 ci-après :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

- ✚ 20 extensions à BUSSIERES, CHAMPLITTE, CHAUVIREY-LE-CHATEL, CIREY, DAMPIERRE-SUR-SALON, ECHENANS-SOUS-MONT-VAUDOIS, GRATTERY, MAGNY-DANIGON, MAGNY-VERNOIS, MAILLEY-ET-CHAZELOT, MARNAY, MONTBOILLON, RIOZ, ROCHE-MOREY (LA), ROYE, SAINT-BRESSON TREMOINS, VAIVRE-ET-MONTOILLE, VELLEFREY ET VELLEFRANGE et VILLERS-SUR-PORT.
- ✚ 4 renforcements à CHAMPLITTE, GEVIGNEY-ET-MERCEY, SERVANCE-MIELLIN et VOIVRE (LA).
- ✚ 3 aménagements esthétiques à GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT, RIGNY et VERNOIS-SUR-MANCE.
- ✚ 3 sécurisations de fils nus à AUTREY-LES-GRAY, BROYE-AUBIGNEY-MONTSEUGNY et CHARGEY-LES-GRAY.
- ✚ 3 sécurisations de fils nus à MONTARLOT-LES-RIOZ, OVANCHE et VREGILLE.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

- ✚ 3 Optimisations des installations d'éclairage public sous la Maîtrise d'Ouvrage des communes à BETAUCOURT, GOURGEON et FLEUREY LES FAVERNEY.
- ✚ 1 renforcement à GEVIGNEY-ET-MERCEY.
- ✚ 14 extensions à AUTHOISON, BONBOILLON, BUCEY-LES-GY, FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE, GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT, MAILLEY-ET-CHAZELOT, MIGNAVILLERS, MONTBOILLON, RIGNY, RIOZ, ROYE, SCYE, VELLEFAUX et VERNOIS-SUR-MANCE

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

- ✚ 17 opérations à BONBOILLON, CHAMPLITTE, CHAUVIREY-LE-CHATEL, CLAIREGOUTTE, DAMPIERRE-SUR-SALON, ECHENANS-SOUS-MONT-VAUDOIS, GEVIGNEY-ET-MERCEY, GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT, MAGNY-VERNOIS, MAILLEY-ET-CHAZELOT, MARNAY, MONTBOILLON, RIGNY, RIOZ, SCYE, TREMOINS et VERNOIS-SUR-MANCE.

***DELIBERATION N°2 – Mise à jour des listes des programme 2017, 2018 et 2019.***

Après que le Président ait rappelé les règles de financement des aides du CAS FACÉ pour les travaux d'électrification rurale, le Bureau syndical approuve les modifications apportées aux listes des programme 2017, 2018 et 2019.

***DELIBERATION N°3 – Subvention DSP Gaz La Côte***

Par délibération du 29 février dernier, le Comité Syndical a approuvé la convention de concession avec GRDF pour la Délégation de Service Public de distribution de gaz en réseau pour la commune de La Côte. Une contribution financière du syndicat de 437 000 €HT sur un montant total des travaux de premier établissement estimé à 605 000 €HT est nécessaire. Ces travaux sont susceptibles de bénéficier d'une participation de la Communauté de Communes du Pays de Lure de 141 272 €et du Département à hauteur de 188 362 €, le Bureau syndical décide donc de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes du Pays de Lure et charge le Président de déposer les dossiers de demandes d'aides publiques.

***DELIBERATION N°4 – Convention cadre CDG70 pour le travail temporaire***

Des agents peuvent être mis à la disposition des collectivités à titre onéreux par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Saône pour des missions temporaires ou assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles. Le Bureau syndical approuve la convention cadre du CDG70 ainsi que les documents y afférents et autorise le Président à faire appel, le cas échéant, au service de missions temporaires du CDG 70, en fonction des nécessités de services.

***DELIBERATION N°5 – Aide technique photovoltaïque en autoconsommation***

Au vu des difficultés des collectivités pour établir un dossier de subvention sur le photovoltaïque en autoconsommation (avec vente du surplus), le Bureau syndical autorise la modification du guide des aides du SIED 70 afin d'autoriser l'assistance technique du syndicat en sus de l'aide financière accordée pour ce type de projets.

***DELIBERATION N°6 – Recrutement du 2<sup>ème</sup> CEP (Conseiller en Energie partagé)***

Par délibération n°7 du 6 mai 2019, le Bureau syndical avait accepté la création d'un poste de technicien à temps complet pour occuper le poste de 2<sup>ème</sup> CEP sous réserve de l'obtention de la subvention sollicitée auprès de l'ADEME, celle-ci ayant été notifiée pour une durée de 3 ans, le Bureau syndical autorise le recrutement d'un agent contractuel de droit public pour une durée de 3 ans, renouvelables, éventuellement renouvelable d'une période de 3 ans et fixe les conditions du régime indemnitaire.

***DELIBERATION N°7 – Fin du marché ONF Energie Fourniture de plaquettes Chaufferie de Scy***

Un nouveau marché de fournitures de plaquettes a été signé le 16 décembre 2019 avec la Sté GIRARD BOIS pour permettre d'obtenir des plaquettes de meilleure qualité pour la chaufferie de Scy-sur-Saône, la Sté ONF Energie, titulaire du marché précédent n'a pas souhaité continuer ses relations contractuelles avec le SIED 70. Le Bureau syndical valide la proposition du Président de mettre fin au marché d'ONF Energie sans préjudice et l'autorise à signer tout document correspondant.